

Turenne Capital lance ses véhicules de capital investissement éligibles à la réduction d'ISF 2015

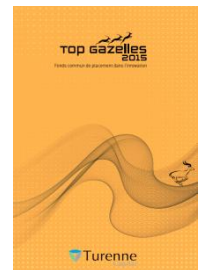
1^{er} Avril 2015 - Turenne Capital Partenaires est heureux d'annoncer le lancement de son offre à destination d'investisseurs particuliers souhaitant investir dans des PME et défiscaliser leur ISF 2015.

Turenne Capital propose les fonds FCPI Top Gazelles 2015 et FIP Développement Export 2015, qui accompagneront des projets de développement de nombreuses sociétés à fort potentiel de croissance, et un Mandat Hôtelier ISF 2015 qui permettra la rénovation de 3 à 6 hôtels.

Le FCPI Top Gazelles 2015 : favoriser la recherche et l'innovation.

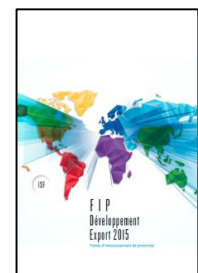
Le FCPI Top Gazelles 2015 investira 100 % de son actif dans des entreprises françaises innovantes éligibles, principalement cotées, sur Euronext (compartiment C), Alternext ou le Marché libre.

Ce FCPI, d'une durée de 5 ans et demi (prorogeable 2 fois sur décision de la société de gestion pour une période d'un an) permet aux redevables de l'Impôt de Solidarité sur la Fortune de bénéficier d'une réduction d'ISF de 50 % du montant investi, plafonnée à 18 000 € par foyer fiscal.



Le FIP Développement Export 2015 : une thématique à fort potentiel de croissance.

L'expérience reconnue de Turenne Capital en tant qu'investisseur dans des PME exportatrices lui permet de poursuivre ses levées de fonds dans le but d'accompagner des entreprises dynamiques résistantes aux crises. A ce titre, leur capacité à entreprendre sur le long terme est un gage de qualité et de performance. Investi à 90 % sur l'axe Paris Lyon Marseille par trois équipes régionales de Turenne Capital, le FIP Développement Export 2015 ouvre droit à une réduction d'ISF de 45 % du montant investi, plafonnée à 18 000 € par foyer fiscal.



Le Mandat Hôtelier ISF 2015 : participer à la rénovation et à la croissance de l'activité de 3 à 6 hôtels.

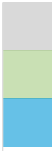
Fort du succès des investissements réalisés auprès des sociétés qui ont acquis et rénové déjà 6 hôtels à travers les mandats ISF 2013 et 2014, Turenne Hôtellerie renouvelle l'opération en 2015 en lançant le Mandat Hôtelier ISF 2015.

A travers ce véhicule d'investissement, Turenne Capital choisit d'investir dans des PME qui détiendront les fonds de commerce avec ou non les murs d'hôtels bénéficiant d'une localisation "premium" dans de grandes villes françaises. Ces hôtels, de grandes marques internationales comme Novotel ou Mercure, ont la spécificité d'être déjà rentables et capables de générer de la croissance, tout en ayant fait preuve d'une bonne capacité de résistance à la crise.

Le Mandat Hôtelier ISF 2015 ouvre droit à une réduction d'ISF de 50 % plafonnée à 45 000 € par foyer fiscal.



Ces véhicules, investis dans des PME, présentent un risque de liquidité et de perte en capital.



A propos de Turenne Capital :

Créée en 1999, Turenne Capital, société de capital investissement indépendante gérant ou conseillant plus de 500 millions d'euros, accompagne les chefs d'entreprises dans leurs opérations de croissance et dans le cadre d'opérations de transmission. Turenne Capital investit dans tous types de secteurs d'activités, pour des montants compris entre 500 000 euros et 10 millions d'euros.

Implantée à Paris, Marseille, Lyon et Lille au travers de Nord Capital Partenaires, Turenne Capital figure parmi les principaux acteurs indépendants sur le marché du capital développement et des transmissions pour des PME en croissance et présentant une valeur d'entreprise inférieure à 100 millions d'euros.

Soucieuse de son impact ESG (Environnement, Social et Gouvernance) et de son rôle moteur auprès des entreprises qu'elle accompagne, Turenne Capital a signé les engagements des PRI, Principes pour un Investissement Responsable de l'ONU.

Indépendante, détenue par ses cadres dirigeants, Turenne Capital comprend et partage les problématiques des entrepreneurs.

CONTACTS PRESSE

Turenne Capital

Boris MICHEL
Aude FERRIEN
Pôle Développement

01 53 43 03 03

bmichel@turennecapital.com

aferrien@turennecapital.com

Actus Finance

Jean-Michel MARMILLON

Relations Presse

01 53 67 07 80

jmmarmillon@actus.fr